

Le grand
débat national



Cahier citoyen

Capesterre de Marie-Galante – 97108

97140

DEPARTEMENT DE
GUADELOUPE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE

GRAND DEBAT NATIONAL

Cahier Citoyen

Ouvert en Mairie du 29 Janvier au 15 Février 2019



Cotonne le 13/02/2019.

Monsieur le Président de la République

Monsieur et Madame ROUIL Omer retraités tous deux respectivement des Douanes et de la Sécurité Sociale, souhaiterions que le quartier où nous résidons (section VI 30^{SI}) à Cotonne de MOTE soit raccorder en Eau et Électricité.

En effet, ayant vécu en Tchad de 1970 à 1993. De retour du pays depuis 1993, et jusqu'à ce jour malgré toutes les démarches effectuées, nous nous trouvons toujours démunis de tout.

Notre fille et nos deux petits enfants également vont se retrouver dans la même situation de leur retour, et souffriront de ce manque d'eau et d'électricité.

Nous demandons à la plus haute autorité, au Président de la République son intervention en notre faveur.

En attendant que notre requête retienne toute votre attention recevez Monsieur le Président de la République tous nos respects.

Capesterre, le 06 Février 2019.
Monsieur le Président de la République,

Monsieur et Madame ONESTAS Benoit exprime leur vœu de déclassement de leur terre agricole plan Cadastriel AD 131 parcelle 17 d'une superficie de 1 ha 49 a 30 dans la section Girard à Capesterre de Marie Galante.

Vu étant fils d'agriculteurs de Monsieur et Madame ONESTAS Octave décédés, Benoit ONESTAS ne en 1940 à Capesterre de Marie Galante Guadeloupe, les obligations du Service Militaire m'ont conduites au moment de la guerre d'Algérie et j'ai été obligé de partir de Marie Galante, ayant vécu 2 ans dans la guerre d'Algérie.

Vu les conditions précaires de travail pour les jeunes à Marie Galante après la guerre d'Algérie, je suis resté en métropole. Je suis entré par formation à ALCATEL à Levallois-Perret en tant qu'Installateur d'équipement en faisceaux herbziens et j'y suis resté jusqu'à ma retraite, médaille d'honneur du travail par le Ministère du Travail de l'Emploi de la Formation professionnelle le 30 septembre 1998.

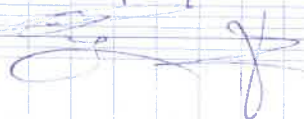
Je demeure avec mon épouse et mes 2 filles à Nanterre dans les Hauts de Seine (92).

De retour pour ma retraite avec mon épouse et mes 2 filles à Capesterre de Marie Galante, croyant construire une habitation sur la terre que m'a laissée mes parents, j'ai été étonné que ce terrain soit classé agricole, je suis dans l'interdiction de construire avec mon épouse et mes filles.

Je demande à la plus haute autorité au Président de la République le déclassement de la terre agricole, section Girard à Capesterre de Marie Galante plan Cadastriel AD 131 parcelle 17 d'une superficie de 1 ha 49 a 30 pour ma famille.

De la part de Monsieur ONESTAS Benoit, Ancien Combattant de la guerre d'Algérie et médaille de la guerre d'Algérie, de retour au Pays pour sa retraite avec sa famille.

Mes respects salutations, Monsieur le Président de la République.
Je vous remercie.



Fin des pages écrites

